

**Certificat de formation continue (CAS) en Droit de la finance digitale
Certificate of Advanced Studies (CAS) in Digital Finance Law**

Plan d'études

Intitulés des modules	Heures d'enseignement	Heures travail personnel	Volume total	Crédits ECTS
Module 1 – Concepts essentiels de la numérisation et services bancaires numériques	12	38	50	2
Module 2 – Back-office numérisé	12	38	50	2
Module 3 – Actifs, acteurs et infrastructures numériques	12	38	50	2
Module 4 – Surveillance numérique et fraudes liées à la numérisation	12	38	50	2
Module 5 – Souveraineté monétaire et stabilité financière	12	13	25	1
Module 6 – Infractions pénales, KYC et AML	12	13	25	1
Module 7 – Cybersécurité et assurances	12	13	25	1
Module 8 – Branding numérique, open finance et concurrence	12	13	25	1
Total	96	204	300	12

1 crédit ECTS = 25 heures volume travail formation

Notes :

- L'étendue totale du CAS DFL à partir de 2025 reste identique à celle du CAS DFL entre 2020 et 2024 (12 crédits).
- La répartition entre les heures d'enseignements et les heures de travail personnel reste essentiellement la même (ratio de un tiers/deux tiers).
- Le nombre de module double. Alors que chacun des quatre modules valait 3 crédits, les quatre premiers (qui portent sur des thématiques générales) en valent désormais 2 et les quatre derniers modules (qui portent sur des thématiques plus spécifiques) en valent 1.